



Pourquoi choisir Gaspal Oblig 1-4 ?

- Ce fonds a pour objectif d'obtenir à travers des titres de créances répondant positivement à des critères ESG (approche best - in - class), une performance annuelle net de frais supérieure à celle de l'indice de référence sur une durée minimale de placement recommandée de 2 années
- Gestion de conviction avec analyse macro économique - notamment dans le pilotage de sa sensibilité aux taux d'intérêt- et micro économique dans la sélection rigoureuse de ses dossiers de crédit, puis une analyse extra financière
- Gestion active cherchant à capter les opportunités de marché de taux au travers de 4 grandes stratégies : stratégie crédit, stratégie géographique, stratégie sectorielle, stratégie par type de remboursement

LE PROCESS DE SELECTION DES VALEURS,

Une gestion à la fois :

Top Down

- Analyse macroéconomique permettant de déterminer l'exposition du fonds aux différents risques (risques taux, crédit, géographiques et sectoriels).
- Analyse des flux et évaluation de l'attractivité relative des différents instruments de marché.

&

Bottom Up

- Analyse crédit détaillée de l'émetteur et évaluation de sa capacité de remboursement par rapport à la maturité visée.
- En fonction des paramètres de marché, analyse comparative du rendement en tenant compte des caractéristiques techniques (spécificités du prospectus, liquidité, tranche de séniorité...) et de la pente de la courbe.

SFDR
8



Echelle de risque et rendement (SRI)
du plus faible (1) au plus élevé (7)

LES EXPOSITIONS



Un fonds d'obligations et de tous autres titres de créances libellés en euros : 80% —◆ 100%

- Sans contrainte de maturité
- Sans contrainte de séniorité
- Répondant positivement à des critères ESG (best-in-Class)

Exposition High Yield 0% —◆ 60%

Obligations convertibles - OC (delta max de 20%) 0% —◆ 25%

Exposition Actions (indirectement via obligations convertibles) 0% —◆ 5%

LES RISQUES



DES RISQUES ENCADRÉS

- Une sensibilité taux comprise entre 1 et 4
- 100% UE, EEE ou OCDE
- 10% max de risque de change
ce risque sera systématiquement couvert
ce risque est limité aux devises USD, CHF, Yen, £
- 20% max de delta pour les obligations convertibles sélectionnées

LE FONDS EST PRINCIPALEMENT EXPOSÉ AU...

- Risque de gestion discrétionnaire,
- Risque de taux,
- Risque action,
- Risque de change,
- Risque de perte en capital,
- Risque de crédit : les émissions peuvent être de notation IG ou HY,
- Risque de durabilité.

Pour une présentation plus détaillée des risques se reporter au prospectus sur www.trusteam.fr

UNE APPROCHE ESG EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



- La démarche ESG comme critère d'investissement
- Fonds catégorisé article 8 SFDR avec une approche best-in class
- Suivi ex ante du score ESG du portefeuille et ex post du taux émissions de CO2 totales
- Une liste d'exclusion exigeante : 0% exposition aux énergies fossiles, minières et tabac
- Exclusion des valeurs ayant transgressées de manière avérée l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies

* Documentations réglementaires, limites méthodologiques de l'approche extra-financière, politique d'engagement et rapport 29 LEC disponibles sur www.trusteam.fr

Ce document est à caractère promotionnel. Il est non contractuel et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Il ne peut être distribué auprès d'une clientèle non-professionnelle.

Les politiques ESG (dont la politique d'engagement actionnarial), les reportings extra-financiers des fonds de Trusteam Finance et autres reporting ESG (Rapport LEC29, Code de Transparence, Rapports sur la mesure d'impact ISR, compte rendu sur la politique de vote et d'engagement) sont disponibles sur le site internet de Trusteam Finance.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les indications fournies reflètent la réalité à la date de publication du document. Celles-ci sont susceptibles d'être modifiées en fonction des évolutions des marchés financiers. Les DIC PRIIPS et prospectus de nos FCP et la procédure de réclamation sont consultables en français sur le site de Trusteam Finance : www.trusteam.fr.

La souscription des parts des fonds est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de

« U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par les prospectus des fonds. Le fonds présenté est enregistré auprès de l'AMF et autorisé à la commercialisation en France,

Trusteam Finance est agréée par l'AMF – Agrément GP 00 054.

DATE DE MISE A JOUR: 30/08/2024

Trusteam
Finance



Hôtel Salomon de Rothschild
11, rue Berryer 75008 Paris - France
www.trusteam.fr



GASPAL OBLIG 1-4 (C)

FONDS OBLIGATAIRE

ISIN : FR0013472768

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Indice de référence	Euribor 12 mois capitalisé+110bps
Cotation	Quotidienne
Gérants du fonds	M-L. Biswang, M. Yatime
SRI	2 sur une échelle de 1 à 7
Code ISIN	FR0013472768
Code Bloomberg	GGOBLIC FP Equity
Forme juridique	OPC de droit français
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances libellés en euros
Dépositaire	Crédit Industriel et Commercial
Valorisateur	CIC Asset Management
Affectation des résultats	Capitalisation
Commissaire aux comptes	Deloitte
Frais de gestion max TTC	0,5%
Frais de fonctionnement max TTC	0,1%
Droit de sortie	0,00%
Durée de placement recommandée	>2ans
MISE EN PLACE DE GATES	OUI

* Cf prospectus pour le détail des frais / mise en conformité avec les guidelines 34-39-922FR de l'ESMA à partir de l'exercice 2022

PERFORMANCES CALENDAIRES (%)

	GASPAL OBLIG 1-4	Indice de référence *
2023	4.06	3.43
2022	-3.78	-5.18
2021 (Création 07/04/2020)	0.50	-0.73



Marie-Laurence
BISWANG



Michaël
YATIME

(*) Euribor 12 mois Capitalisé+110bps

Les données présentées se réfèrent aux années antérieures. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps.